Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260209-2026020905-DE

Ville de PLUMELEC
Conseil Municipal
Séance du 9 février 2026

DELIBERATION 20260209-05
Rapporteur : M. le Maire
-DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE SIGNATURES -

L'an deux mille vingt-six, le lundi 9 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLUMELEC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de conseillers municipaux absents ayant donné pouvoir : 22
Nombre de conseillers municipaux absents n'ayant pas donné pouvoir : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 février 2026
Etaient présents : M. Hamon -Maire-, M. Guillo -Adjoint-, -Mme Le May -Adjointe, -M. Juhel -Adjoint, Mme Loho- Adjointe- M. Lamarre -Adjoint -Mme Gicquello-Adjointe,-Mme Siefridt -Conseillère déléguée, M. Le Callonec -Conseiller délégué-, Mme Pedron, M. Brunel, Mme Jégo, Mme Danet, Mme Guillou, Mme Guillouët, Mme Petit-Pierre, M. Goibier, M Prado, M Dubot et M Tastard.

Secrétaire de séance : Catherine Siefridt

Absents ayant donné pouvoir : Mme Le Borgne à Mme Petit-Pierre, M Le Vigueloux à M Brunel

Absente n'ayant pas donné pouvoir : Mme Garaud

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°8 du conseil municipal en date du 26 mai 2020,
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

DEVIS :
16/01/2026 * Devis LES GARS DES EAUX (mise en place de déshumidificateur au pôle médical) : 1 860.00 € TTC
16/01/2025 * Offre 15862 de PLG (fournitures de produits d'entretien pour la maison de l'enfance) : 302.22 € TTC
16/01/2025 * Offre 15863 de PLG (fournitures de produits d'entretien pour la salle polyvalente) : 633.75 € TTC
16/01/2025 * Offre 15864 de PLG (fournitures de produits d'entretien pour l'école La Claie) : 282.35 € TTC
16/01/2026 * Devis EDIALUX (fournitures diverses pour frelons asiatiques) : 180.70 € TTC
19/01/2026 * Devis LA SOURCE (peinture traçage terrain de foot, gazon et fleurs pour pieds de mur) : 2 215.45 € TTC
19/01/2026 * Devis KABELIS (terreau pour fleurissement) : 1 916.84 € TTC

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260209-2026020905-DE

20/01/2026 * Devis LIRE DEMAIN (livres pour la médiathèque) : 200.84 € TTC
20/01/2026 * Devis LA POSTE (livraison des bulletins annuels de Plumelec) : 811.31 € TTC
21/01/2026 * Devis LIBRAIRIE LES HIRONDELLES (livres pour la médiathèque) : 12.28 € TTC
27/01/2026 * Devis CINEVILLE (sortie des enfants de l'ALSH à Vannes le 18/03/2026 pour 20 enfants de 3-5 ans et 20 enfants de 6-12 ans) : 180.00 € TTC
27/01/2026 * Devis 10DOIGTS (fournitures pour activités ALSH) : 44.01 € TTC
27/01/2026 * Devis BSA (déplacement en bus des enfants de l'ALSH à Vannes le 18/03/2026) : 215.00 € TTC

DIA :
21/01/2026 * Parcelles YD 33, YD 267 et YD 292 – 9 Rue Notre-Dame de la Salette (vente maison d'habitation et garage Consorts GABILLET à M. Christophe FERRE (SCI A et C Immo)).
21/01/2026 * Parcelles ZR 145 et ZR 148 – Rue de la Fontaine Saint Maurice – Saint-Aubin (vente terrain Consorts ETIENNE à M. Philippe TAUYON)
CU b :
* 21/01/2026 : opération réalisable : construction d'un poulailler de volailles de chair « Bel Air » parcelles cadastrées ZC 50 et ZC 111 (dossier déposé par M. BRUNEL Valentin).

FAIT ET DELIBERE LE 9 FEVRIER 2026
LE MAIRE
STEPHANE HAMON

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.